

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

• SUISSE •

ORGANE de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTRÔLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

ABONNEMENTS: Un an Fr. 14.05 Six mois Fr. 7.05
Suisse
Union postale » 26.— » 13.—
Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèque postaux IV b 426

Paraissant le Mercredi

à La Chaux-de-Fonds

LES CONSULATS SUISSES A L'ÉTRANGER REÇOIVENT LE JOURNAL

Annonces: Publicitas, S. A. suisse de Publicité, 21, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger

ANNONCES:
suisse 15 centimes, offres et demandes de places 10 centimes le millimètre, étrangères 20 centimes le millimètre. Les annonces se paient d'avance.

Chambre suisse de l'Horlogerie La Chaux-de-Fonds

Assemblée des délégués.

L'assemblée des délégués des sections aura lieu *vendredi 13 avril 1934, à 14 1/2 h. à l'Hôtel du Lac* (rue de l'Hôtel-de-Ville 4), à Neuchâtel, avec l'ordre du jour suivant:

1. Procès-verbal de l'assemblée du 13 décembre 1933.
2. Rapport sur les comptes et la gestion de l'exercice 1933.
3. Rapport du vérificateur de comptes.
4. Adoption des comptes et de la gestion.
5. Nomination du Comité Central.
6. Nomination du vérificateur de comptes.
7. Admission de l'Union des Branches annexes de l'Horlogerie comme section.
8. Divers.

Liste des délégués cantonaux à la Chambre pour la période du 1^{er} janvier 1934 au 31 décembre 1936

Canton de Genève

- MM. *Golay Eug.*, prés. Association des fabricants et marchands d'horlogerie de Genève.
Seidel, Emile, maison Vacheron et Constantin S. A.
Wenger, André, maison A. et E. Wenger.
Sogno, Rod., bijoutier.
Bonard, Jules, bijoutier-joaillier.
Gay, Jean, maison Gay frères.
Berthoud, Louis, maison Perret et Berthoud S. A.
Chambaz, Antoine, maison Patek, Philippe et Cie., S. A.
Neumann, Ad., maison Etna Watch Co.

Canton de Vaud

- MM. *Meylan, Marius*, maison Lemania S. A., Orient.
Gallay, Georges, fabrique d'assortiments, Le Sentier.
Sémon William, fabricant d'horlogerie, Le Bras-sus.

Canton de Neuchâtel

- MM. *Tissot, Edouard*, président de la Chambre, La Chaux-de-Fonds.
Gabus, Jean, maison Gabus frères, Le Locle.
Robert, Maurice, administrateur d'Ebauches S. A., Fontainemelon.
Calame, Ariste, adm. de Zodiac S. A., Le Locle.
Mathey, Etienne, industriel, Les Ponts-de-Martel.
Perrenoud, Georges, industriel, Le Locle.
Degoumois, Jean-V., industriel, Neuchâtel.
Nicolet, Marc, industriel, La Chaux-de-Fonds.
Didisheim, René, Fabrique Marvin, La Chaux-de-Fonds.
Schwob, Adrien, adm. Tavannes Watch Co. S. A., La Chaux-de-Fonds.
Ditesheim, Georges, Fabriques Movado, La Chaux-de-Fonds.
Kropf, Henri, industriel, Dombresson.
Querry, Marcel, Fleurier.
Dubois, Ernest, industriel, La Chaux-de-Fonds.

Canton de Berne

- MM. *Vaucher, Maurice*, président de la F. H., Maison Recta S. A., Bienne.
Rossel, Adam, administrateur de la Fédération des fabricants de boîtes argent, Tramelan.
Galley, Jean, fabricant de pierres, Bienne.
Dreyfus, Achille, maison Dreyfus et Cie., Bienne.
Savoie, Maurice, adm.-délégué Fabrique des Lignes, St-Imier.

- Brandt, Paul-E.*, adm.-délégué Oméga Watch Co. S. A., Bienne.
Kaufmann, Robert, maison S. A. des Montres Era, Bienne.
Juillard, Emile, maison Juillard et Cie., Cortébert.
Maitre, Maurice, maison L. Maitre et Fils S. A., Noirmont.
Schwob, Théodore, directeur de Tavannes Watch Co., Tavannes.
Perrenoud, Alfred, directeur Fabrique La Champagne, Bienne.
Brégniet, Bernard, maison Les fils de J. Brégniet-Bréting, Bienne.
Monfrini, Charles, fabricant de pierres, Neuveville.
Gagnebin, Edmond, fabricant d'horlogerie, Tramelan.

Canton de Soleure

- MM. *Gunzinger, Joseph*, maison Gunzinger frères, Rosières.
Kurth, Alfred, maison Kurth frères, Grenchen.
Meyer, Léon, maison Meyer & Stüdeli S. A., Soleure.
Kummer, Hans, directeur de la maison Ed. Kummer S. A., Bettlach.
Schild Théodore, maison Eterna S. A., Grenchen.
Dübi, Otto, Directeur Usines Sphynx, Soleure.
Kottmann, Ernest, maison Langendorf Watch Co., Langendorf.
Schild, César, maison A. Schild S. A., Grenchen.

Canton de Fribourg

- M. *Dinichert, Constant*, adm.-délégué Société suisse d'horlogerie, Montilier.

Canton de Schaffhouse

- M. *Haenggi, Urs*, directeur de l'International Watch Co., Schaffhouse.

Canton de Bâle-Campagne

- M. *Herzog, Oscar*, directeur de Oris Watch, Hölstein.

La Foire de Bâle

La 18^e Foire Suisse d'Echantillons s'est ouverte le samedi 7 avril 1934, à Bâle.

Dans son discours inaugural, M. le D^e W. Meile, directeur de la Foire, a dit en particulier ce qui suit:

La Foire de 1934 a une importance politico-économique et sociale qui sort, et de beaucoup, du cadre d'une manifestation ordinaire.

La Foire de 1934 s'ouvre à une époque où s'accumulent précisément les difficultés d'ordre économique, politique et social. L'instabilité monétaire et de la politique commerciale pèse sur toute l'économie tel un gros nuage précurseur d'un orage. Dans tous les pays, on assiste à un réveil de puissantes énergies psychologiques et morales qui se sont donné pour mot d'ordre de devenir maître de la situation. Une lutte héroïque fait rage sur tous les continents pour assurer l'existence économique des peuples.

La participation de la Foire a dépassé les prévisions. Alors que d'une manière générale le compte de la réclame a subi des coupes sévères dans bon nombre de maisons, le compte spécial Foire d'Echantillons figure chez davantage d'entreprises qu'auparavant. Le chiffre des exposants a passé de 1,157 à 1,222. Il nous est même permis de prétendre, dans les conditions actuelles, qu'il n'est pas difficile de trouver des exposants, mais qu'il est en revanche plus difficile de réaliser une Foire selon des direc-

tives économiques rigoureusement établies et d'apporter au programme les restrictions qu'impose la sauvegarde des intérêts de l'industrie et du commerce. C'est ainsi que nous évitons d'admettre comme exposants les maisons qui font exclusivement le détail. Dans d'autres domaines de la participation, nous donnons la préférence au principe de la qualité sur celui de la quantité.

La forte participation repose en première ligne sur des motifs d'ordre purement économique. La Foire d'Echantillons est et reste un principe d'émulation économique. Les répercussions de la situation actuelle interviennent aussi cette année pour une plus large part que d'habitude, tel ce réajustement nécessaire ressenti par l'industrie à la suite de l'importance prise par le marché intérieur et par les besoins qu'il révèle.

L'industrie horlogère envoie une excellente participation, bien qu'ici surtout les effets de la crise se fassent durement sentir.

La faveur toujours plus grande de la Foire Suisse se laisse aussi démontrer sur la base des rentrées provenant des locations. Alors qu'il a été encaissé en 1933 fr. 598,000.— au titre de location, cette source de revenus passe à fr. 650,000.— cette année-ci, cette somme ayant été atteinte en dépit de la réduction de 5% apportée aux tarifs de location en présence de la situation économique actuelle.

La forte participation a également entraîné un agrandissement sensible des locaux d'exposition. Il a été en particulier nécessaire de construire une nouvelle grande halle. Comme il n'est possible d'estimer la participation des exposants que quelques mois avant la Foire, ce n'est qu'en octobre 1933 qu'on a pu sérieusement songer à procéder à une nouvelle construction. Le 27 octobre, le Comité de la Foire décidait la construction de la nouvelle halle, décision que le Grand-Conseil du Canton de Bâle-Ville ratifiait déjà en date du 23 novembre 1933. Les fondations furent entreprises le 1^{er} décembre 1933 et le 26 mars 1934, la halle en question était terminée.

Une construction métallique a été choisie pour la nouvelle halle. Celle-ci mesure 100 m. de long et 53 m. de large. Avec les dépendances, la construction recouvre une surface qui approche de 6,000 m². D'un cube total de 90,000 m³, la halle présente le grand avantage de n'être encombrée par aucun pilier de soutien. Les frais de construction se montent à fr. 550,000.—. Les organes dirigeants de la Foire ne se sont pas lancés dans cette entreprise le cœur léger. Ils sont partis du point de vue que la Foire avait le devoir de soutenir l'industrie dans les temps difficiles qu'elle traverse et avant tout de l'aider à s'adapter aux nouveaux besoins du marché intérieur. Puisse ce sacrifice être compris comme il le mérite.

Avec la nouvelle halle VI, le total de la surface d'exposition couverte atteint près de 30,000 m².

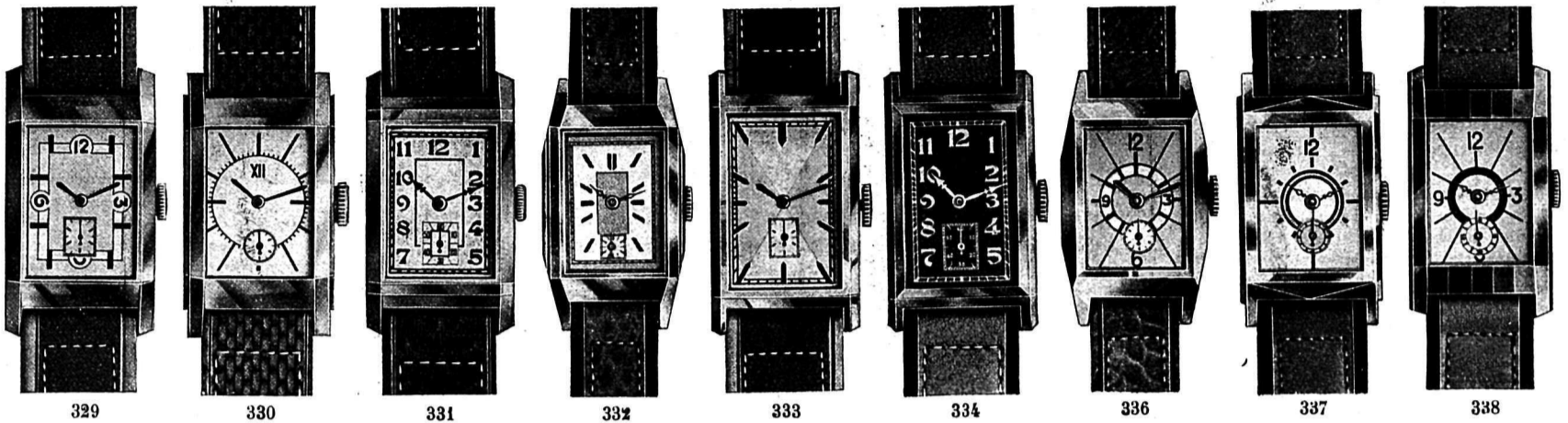
Souhaitons, avec M. Meile, que la Foire de 1934 sera une énergique action de résistance aux effets de la crise. La crise doit être et sera vaincue si la société et l'économie opposent aux assauts qui leur sont livrés la force d'un travail honnête et le dynamisme d'un optimisme régénérateur d'énergie. Mais le travail et l'optimisme ne suffisent point à eux seuls. Nous ne surmontrons la pénible épreuve que si la solidarité économique de toutes les sphères sociales cesse d'être un vain mot pour devenir une réalité agissante et pacificatrice des esprits.

**

Appel aux milieux économiques du pays.

La XVIII^e Foire Suisse d'Echantillons qui se tient du 7 au 17 avril est un vibrant appel à la solidarité nationale. Cet appel s'adresse à tous les cercles économiques du pays en les invitant à s'associer à l'effort que poursuit la Foire. La situation

LOUIS LANG S.A., PORRENTRY



Modèles 8³/₄ lig. rond et 8³/₄ / 12 lig. des genres que nous exécutons en argent, métal chromé, lapidé, façon lapidé, plaqué or laminé.

GROSSISTES!

Cherchez-vous des

Montres de poche, système Roskopf
Véritable „Louis Roskopf S. A.“
„Petit Fils Roskopf“ et „Roskopf Enkel“
Roskopf mixtes, échappement ancre

Montres de poche, ancre réelle, de 16 à 19^m, lépine et savonnette
haut. 22 et 26 douzièmes.

Idem en 16 size, mises à l'heure négative et tirette

Calottes bracelets 8³/₄ et 10¹/₂^m, ancre, 7, 10 et 15 pierres,
nickel, chromé, plaqué, argent, en toutes formes de boîtes.

Mouvements seuls, remontés prêts à mettre en boîtes:

8³/₄ et 10¹/₂^m ancre — 16 à 19^m ancre, 22/12 et 26/12 —
16 size négatifs, ancre — 16 size négatifs, mixtes, 19^m/AR.

Spécialités de montres pour automobiles, motocyclettes et bicyclettes
Chevalets, pendulettes, portefeuilles, montres d'aveugles,
seconde au centre, avec et sans stop

Heures sautantes; automates; façon 8 jours
Colosses 24, 30, 36 et 42 lignes
Montres à clefs, à vis, chemin de fer
Montres maçonniques, pare-chocs, boules

Mouvements 8 jours pour compteurs
Porte-Echappements Roskopf et ancre
Etude et entreprise de calibres réservés
etc., etc.

(Ne vend qu'aux grossistes.)

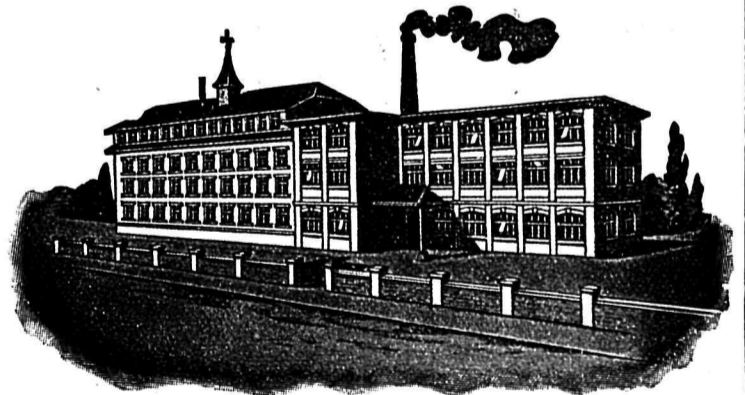
Adressez-vous à la

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER (RECONVILIER WATCH C° S. A.)
à RECONVILIER (Suisse)



Spécialité de Calottes et Mouvements

5³/₄, 6³/₄, 7³/₄ / 11 et 8³/₄ / 12 lignes ancre



Etablissement fondé en 1902

OUTILS-DIAMANTS

pour tous usages techniques

(Outils de la maison A. Shaw & Son, Londres)

BOART-CARBONE-ECLATS

GRENATS BRUTS, importation directe.

S. H. K A H L, Diamants, Genève

12, Boulevard du Théâtre

Agent de J. K. SMIT & ZONEN, Amsterdam

Dépôts
Brevets d'Invention
Marques et Modèles
Office W. Koelliker
Bienne
93, Rue Centrale, 93
Téléphone 3122

On demande
12^m Lépine
métal et argent
à secondes

Offres sous chiffre P 2591 C
Publicitas Chaux-de-Fonds.

Taillerie de Pierres fines et imitations



L. Naftule, GENEVE
11, rue Cornavin
Ajustage et callibrage. Gravure sur pierres
Assortiment complet de pierres pour
bijouteries en tous genres.

ROSENTHAL FRÈRES

ISTANBUL (Turquie)

Boîte postale No. 87

Achètent au grand comptant stocks, liquidations et nouveautés
montres tous genres, or et métal, de 3³/₄ à 19 lig., ancre, cy-
lindre et système Roskopf. Demandent offres détaillées, pas
d'échantillons.

économique aussi bien à l'intérieur que sur les marchés mondiaux se fait de plus en plus menaçante. On se demande chez nous aussi avec angoisse si nous nous tiendrons longtemps encore. Une vague de pessimisme déferle sur le pays.

Plus pressant le danger, plus énergique la résistance à lui opposer. Nous devons combattre les embûches économiques, le pessimisme, le défaitisme. Même en présence des réajustements devenus nécessaires pour le pays, aussi bien dans les milieux dirigeants que dans le rouage social, il est permis de prétendre que nous avons une patrie et une nation à défendre qui valent que nous luttons pour elles.

La mission de la Foire Suisse d'Echantillons est de conjurer les forces économiques du pays. C'est sur le terrain de la Foire que se rencontrent en une œuvre commune l'industrie et le commerce, la production et la consommation.

Notre appel s'adresse ensuite à tous les milieux commerçants. Le commerce de détail et le commerce de gros ont des fonctions grosses de conséquences à remplir dans l'économie. Le fabricant qui expose à la Foire attend en tout premier lieu la visite du commerçant. Puisse donc notre appel à la coopération et à la solidarité des forces économiques nationales trouver un vibrant écho dans les milieux du commerce.

Tous les milieux industriels et de l'artisanat sont aussi cordialement invités à visiter la Foire et y contracter leurs nombreux achats. La Foire Suisse doit devenir le rendez-vous annuel des industriels suisses. En tant que foire nationale, elle est aussi pour le producteur une source précieuse d'informations dans laquelle il puisera les indications nécessaires pour élargir son programme de fabrication.

Nous engageons tous les milieux économiques du pays à acheter des marchandises suisses à la Foire Suisse. Cet appel ne nous est nullement dicté par des considérations d'un égoïsme étroit. Notre commerce d'exportation a lui aussi des positions à défendre et les Etats étrangers ont tout comme le nôtre, le droit de vivre. Mais le sol suisse se sent menacé économiquement. Si la Suisse présente une résistance économique énergique à l'assaut qui lui est livré, elle ne défend pas uniquement ses intérêts vitaux, mais elle ne fait, en somme, que s'adapter à la situation que lui ont créée certaines mesures prises à l'étranger.

Nous pouvons, en conséquence, légitimer en toute conscience la lutte que nous livrons pour la défense de notre économie intérieure.

Puisse la 18^e Foire Suisse d'Echantillons être une action énergique de résistance contre la dépression économique. Si le commerce et l'industrie continuent à se témoigner une fidélité intransigeante, si les consommateurs remplissent leur devoir au point de vue de l'économie nationale, c'est seulement alors que nous pourrions espérer sortir vainqueurs de la guerre que nous avons déclarée à la crise et à ses misères.

Foire Suisse d'Echantillons.

**

Le rapport annuel, pour la période du 1^{er} octobre 1932 au 30 septembre 1933 de la Société coopérative Foire Suisse d'Echantillons, vient de paraître.

Les comptes approuvés par les commissaires-vérificateurs s'établissent, en résumé, comme suit:

Compte de Profits et Pertes

Doit

Frais d'administration, impôts, frais d'exploitation	fr. 650,002.50
Amortissements et réserve	182,949.40
Service technique, nouvelles constructions, entretien	263,118.35
Propagande, manifestations, réceptions	152,470.15
Publications, services auxiliaires	30,468.35
	fr. 1,279,008.75

Avoir

Subventions et intérêts	fr. 272,162.20
Locations et recettes d'entrées	980,286.55
Publications	26,560.—
	fr. 1,279,008.75

Quant au Bilan, il s'établit comme suit:

Actif

Caisse, banque, chèques postaux	fr. 120,405.57
Titres, débiteurs	445,389.65
Bâtiments	6,681,661.35
Mobilier, restaurant	954,509.69
Participation, valeurs actives et postes transitoires	23,699.15
	fr. 8,225,665.41

Passif

Capital social	fr. 1,034,500.—
Emprunt hypothécaire	6,440,000.—
Créanciers	47,884.91
Crédit pour constructions	585,443.60
Fonds divers	115,961.80
Valeurs passives et postes transitoires	1,875.10
	fr. 8,225,665.41

Prescriptions étrangères en matière de devises

(Des Informations Economiques, OSEC, Lausanne)

Brésil.

La réduction de 30 % des contingents de devises accordés aux banques a été maintenue. Ce rationnement s'est étendu entre temps à Sao Paulo, tandis que la situation paraît meilleure à ce point de vue là dans le sud du pays. Les contingents accordés aux banques ne suffisent pas aux demandes de devises, le paiement des traites s'en trouve considérablement retardé. On signale des délais de 6 mois entre l'échéance et le paiement définitif.

Un décret récent stipule qu'à l'avenir les débiteurs devront déposer en monnaie nationale la couverture des sommes nécessitées par leurs importations. Le créancier aura le droit de protester la traite si le dépôt n'a pas été fait au moment de l'échéance. Jusqu'à présent le dépôt n'était pas obligatoire.

Espagne.

(Communication de la Légation de Suisse à Madrid.)

La Feuille officielle espagnole du 1^{er} mars publie un règlement au sujet du Registre des importations. Ce registre a été créé par décret du 3 octobre 1931 dans le but de permettre le contrôle du trafic des devises. Le règlement en question comprend toutes les prescriptions édictées jusqu'à maintenant, sans changements notoires, sauf l'exception mentionnée plus loin concernant les colis postaux et les « colis commerciaux ». Bien qu'il ne concerne que les importateurs espagnols, les exportateurs suisses trouveront certainement intérêt à être renseignés sur ses différents points. D'après le règlement, toute importation de marchandises en Espagne (péninsule Ibérique et Baléares) doit être au préalable annoncée au Registre des importations (Registro de importaciones) pour pouvoir jouir d'une autorisation de devises. Les marchandises introduites par colis postaux ou par colis commerciaux (régime du dédouanement accéléré) font exception à la règle (ces importations étaient auparavant soumises à l'obligation d'inscription au registre). Font également exception à la règle les marchandises importées par la voie des airs, par les voyageurs, par la poste, ou temporairement, de même que celles qui sont à destination des entrepôts libres, des ports et zones francs, ainsi que les marchandises jouissant de la franchise douanière d'après les prescriptions générales 1 et 2 du tarif douanier (livres, échantillons, etc.).

Toutes importations contrevenant à ces dispositions tombent sous le coup des lois sur la contrebande.

La Centrale officielle des devises (Centro Oficial de Contratacion de Moneda) n'octroie des devises que pour le paiement des marchandises dont l'importation est prouvée par un des documents suivants:

- Certificat d'inscription établi au Registre des importations et visé par le bureau des douanes après dédouanement de la marchandise (certificado de inscripción);
- bulletin douanier (talon C. 7) délivré lors du dédouanement des marchandises importées par colis postaux, colis commerciaux, par la voie des airs ou dans le cadre du trafic voyageurs;
- attestation établie dans certains cas, sur demande de l'importateur, par les bureaux frontières (par exemple lorsqu'il s'agit de certifier l'importation de marchandises intervenue avant la création du Registre des importations).

Aucune de ces pièces n'est valable sans un timbre de 2 pesetas apposé au Registre des importations. Le certificat d'inscription a une validité de 5 mois au cours desquels les marchandises en question, doivent être importées; elles peuvent être importées par envois partiels, avec l'autorisation du bureau des douanes, si cela est rendu nécessaire par des difficultés de fabrication ou de transport. Ne jouissent pas de cette facilité les envois partiels de marchandises de même nature, comme par exemple le bois, les œufs et qui, sur la base de contrats de livraison, interviennent périodiquement. Dans ces cas, chaque importation doit être annoncée au Registre.

Nicaragua.

La Banque nationale a décidé le timbrage de tous les billets de banque en circulation. Les billets non timbrés perdront leur validité le 1^{er} juin, mais pourront être échangés encore jusqu'au 30 septembre.

Uruguay.

Un décret du 5 février stipule que les importateurs inscrits au registre du commerce n'ont plus besoin, pour demander des devises, de prouver par la présentation d'une patente spéciale leur qualité de représentants de maisons étrangères.

Chronique financière et fiscale

Service de compensations.

Situation au 29 mars 1934

Bulgarie.

Avoir suisse à la Banque Nationale de Bulgarie	fr. 10,830,359.56
Paiements aux exportateurs suisses	» 9,128,069.25
Solde Avoir Suisse	fr. 1,702,290.31
A ajouter:	
Créances suisses non échues en Bulgarie	fr. 7,890,247.75
Total à compenser	fr. 9,592,538.06
Dernier Bordereau payé No. 5419/2816.	

Grèce.

Avoir suisse à la Banque Nationale de Grèce	fr. 2,199,285.—
Paiements aux exportateurs suisses	» 2,045,181.41
Solde Avoir Suisse	fr. 154,103.59
A ajouter:	
Créances suisses non échues en Grèce	fr. 2,673,907.09
Total à compenser	fr. 2,828,010.68
Derniers Bordereaux payés Nos. 3531/2650/3827.	

Hongrie.

Avoir Suisse à la Banque Nationale de Hongrie	fr. 1,017,615.21
Paiements aux exportateurs suisses	fr. 972,936.76
Solde Avoir Suisse	fr. 44,678.45
Créances suisses non échues en Hongrie	fr. 5,725,942.43
Total à compenser	fr. 5,770,620.88
Dernier Bordereau payé No. a 67/b 2.	

Roumanie.

Avoir Suisse à la Banque Nationale de Roumanie	fr. 15,843,858.40
Paiements aux exportateurs suisses	fr. 12,851,068.02
Solde Avoir Suisse	fr. 2,992,790.38
Autres créances déclarées non encore échues en Roumanie	fr. 22,455,437.41
Total à compenser	fr. 25,448,227.79
Derniers Bordereaux payés Nos 5770/6375/6438/5626.	

Yougoslavie.

Avoir Suisse à la Banque Nationale de Yougoslavie	fr. 14,650,429.64
Paiements aux exportateurs suisses	» 14,044,602.16
Solde Avoir Suisse	fr. 605,827.48
Créances suisses non échues en Yougoslavie	fr. 3,256,411.20
Total à compenser	fr. 3,862,238.68
Dernier Bordereau payé No. 11109/8060.	

Turquie

Avoir Suisse à la Banque Centrale de Turquie	fr. 226,215.25
Paiements aux exportateurs suisses	» 85,505.47
Solde Avoir Suisse	fr. 140,709.78
Créances suisses en Turquie	» 1,234,433.71
Total à compenser	fr. 1,375,143.49
Dernier Bordereau payé No. 47.	

Banque Populaire suisse.

L'exercice 1933, dit le rapport de cette institution, occupera une place exceptionnelle dans les annales de la Banque Populaire Suisse. La crise économique due à la guerre et à l'après-guerre, avait donné lieu à des risques de pertes considérables pour lesquels les amortissements et réserves nécessaires ne pouvaient être prélevés sur les bénéfices habituels. On réussit cependant, dans la période de prospérité relative qui suivit, à éliminer à peu près les pertes et les risques qui provenaient exclusivement d'affaires suisses. La nécessité de ces amortisse-

**Agences de brevets - Offices fiduciaires
Avocats et Notaires - Renseignements commerciaux**

**Bureau Fiduciaire & Commercial
Georges Faessli**

Licencié ès sciences com. et écon. — Expert
comptable A. S. E. — Diplôme Chambre suisse
pour expertises comptables.
Rue du Bassin 4 NEUCHÂTEL Téléphone 12.90

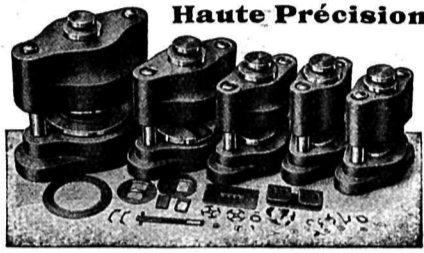


Nouvelle potence à chasser les pierres

**Potences et outillages
de précision pour chasser les pierres**

Potence robuste et sensible au travail
Livraison rapide

Henri Hauser S. A.
Machines de précision
BIENNE Tél. 49.22



Haute Précision

Etampes pour tous genres d'industries.
Repasseurs pour trous de pieds et
pierres chassées.
Etampes de ponts, barettes embouties,
roues, pièces de mécanisme, etc.

A. Sautebin

BIENNE (Suisse)
Téléphone 27.91 | Rue des Oeillets 15



*Une salle pour vos conférences
et un excellent repas*

au

**Buffet
Widmer
Bienne**

MISE EN GARDE

La Maison Aegler, Société Anonyme, Fabrique des montres Rolex & Gruen Guild à Bienne, est titulaire du brevet suisse no. 120.849 à double cadran et des modèles déposés sous no. 43.556 et 47.741.

Pendant nombre d'années et à grands frais, la Maison Aegler S. A. a **seule** introduit cet article sur le marché mondial.

Certains concurrents s'emparent intentionnellement du succès réalisé par l'introduction de ce nouvel article, lui font une concurrence déloyale et entre autre avilissement de prix et de qualité.

La Maison Aegler a déjà ouvert action devant les Tribunaux, pour savoir finalement si on peut dans notre industrie s'emparer d'une propriété intellectuelle. Elle renouvelle à la connaissance des tiers qu'elle poursuivra toute personne ou entreprise qui se rendra coupable d'imitation ou de concurrence déloyale.

AEGLER, Société Anonyme
Fabrique des montres Rolex et Gruen Guild.

Bienne, le 29 Mars 1934.

**Pierres fines pour l'Horlogerie
Grenat, saphirs, rubis, etc.**

RUBIS SCIENTIFIQUES

Pierres à emboutir - Pierres à chasser
— Diamètre précis —
Pierres-boussoles pour compteurs électriques
Pierres pour rhabillage.

THEURILLAT & Co

PORRENTROY

LIVRAISON PAR RETOUR 2291

GROSSISTES pour vous un
avantage appréciable

UN SEUL FOURNISSEUR

en mesure de vous servir toutes
les grandeurs de 4 ¼ à 19 lignes

La gamme complète des calibres modernes.

TRAMELAN WATCH CO., BÉGUELIN CO.

TRAMELAN

TÉLÉPHONE 91

PIVOTAGES

Echappements de 3 ¼ à 24" dans tous les genres et qualités
Compteurs de sport. Pivotages de finissages
Grand choix d'axes d'exportation pivotés p^r les fournisseuristes
à peu près toutes les marques connues sur le marché.
Installation moderne Qualité garantie Grande production
La fabrique de l'avenir pour n'importe quel genre de pivotage
et au plus juste prix.

Maison fondée en 1914

Gustave Sandoz, St-Martin

Téléphone No. 106.

(Val-de-Ruz, Neuchâtel)

A VENDRE à ALGER

cause décès, bon magasin
d'horlogerie-bijouterie, avec
succursale. Bonne clientèle
sérieuse et fidèle. Convierait
à deux bons horlogers ayant
notions commerciales. Chiffre
d'affaires intéressant. Avenir
assuré. 20 à 25 mille francs,
moitié comptant. Se renseigner
à E. STYNER « Aux horlogers
Suisses », Alger, rue Auber 37.

Suis acheteur de

machines à lapider

les boîtes de montres.

S'adresser à l'administra-
tion du « Progrès », Tél. 40,
à Tramelan.

Suis acheteur

de petits lots de montres-bra-
celets pour hommes et pour
dames, tous métaux.
Faire offres avec échantillons
à M. Chatelain, 5, Fg. du Lac,
Bienne.

FABRICANT d'une Branche mourante, cherche

ASSOCIATION ACTIVE

dans fabrication sérieuse de la montre complète.
Apport financier selon entente. Très jolis locaux à
disposition. Seules offres sérieuses sont prises en
considération.

Offres sous chiffre Q 20878 U à Publicitas Bienne.

ON DEMANDE

montres, pendulettes, bijoux, orfèvrerie en consi-
gnation (pour ancien magasin d'horlogerie à Zurich,
dont changement de propriétaire).

Affaire sérieuse et d'avenir.

Offres sous chiffre P 2652 C à Publicitas La
Chaux-de-Fonds.

Manufacture de montres-bracelets de qualité, fai-
sant très avantageusement ses ébauches et fourni-
tures, offre situation d'avenir à

COLLABORATEUR

fortuné. Possibilité d'acquérir la majorité des actions,
Affaire saine.

Offres sous chiffre P 2658 C à Publicitas La
Chaux-de-Fonds.

ments jointe à une mauvaise politique d'intérêts et de dividende empêcha toutefois, durant ces bonnes années, la constitution normale de réserves ouvertes ou occultes qu'exigeait à ce moment-là le développement rapide des affaires.

De 1922 à 1930, la somme de bilan a doublé. Elle atteignait, en 1930, le montant de 1,684 millions de francs. Parallèlement à l'accroissement continu des fonds confiés par des tiers, le capital propre de la Banque subit également une forte augmentation. Cet afflux de capitaux allait inciter l'Etablissement à forcer la recherche d'affaires nouvelles. Aussi, à partir de 1925 notamment, on se voua de manière intensive aux opérations internationales de crédit et de placement, tout en s'intéressant davantage aux grandes affaires indigènes, en particulier dans l'industrie métallurgique, l'horlogerie, la broderie et l'hôtellerie.

Cette trop brusque expansion était malsaine, elle provoqua de nombreuses erreurs et maladresses. Lorsque éclata, à la fin de 1929, la crise économique et financière internationale, la situation de la Banque empira rapidement. Une crise de confiance se manifesta en automne 1931. La dénonciation de parts sociales, les retraits de fonds et l'affaiblissement parallèle des disponibilités, les grandes pertes subies et, partant, la diminution du rendement furent autant de causes qui rendirent l'assainissement indispensable.

A fin septembre 1933, le montant total des pertes définitives et à prévoir a été fixé à :
fr. 130,477,000 dont
» 12,000,000 ont pu être amortis au moyen de réserves occultes.
Sur le solde de
fr. 118,477,000
fr. 81,816,000 constituent des pertes définitives et
» 36,661,000 des réserves sur débiteurs et pour risques de change.

Ce montant de fr. 118,477,000 a pu être obtenu par la réduction de moitié du capital social de fr. 185,910,000 à fr. 92,955,000 et par la mise à contribution des réserves ouvertes et occultes pour une somme totale de fr. 25,522,000. Sur les risques et pertes arrêtés, fr. 95,054,000 concernent des affaires étrangères et » 35,423,000 des engagements suisses.

Un assainissement aussi radical ne pouvait être réalisé qu'avec l'aide de la Confédération. Par arrêté du 8 décembre 1933, le Conseil fédéral a obtenu l'autorisation de participer au capital social de la Banque Populaire Suisse pour un montant de 100 millions de francs.

Afin d'examiner la gestion des anciens cadres de la Banque et leurs responsabilités, l'Assemblée des Délégués du 2 décembre 1933 a chargé quelques personnes de confiance choisies par elle de nommer une Commission d'enquête entièrement autonome. Cette Commission, dont la composition a été approuvée par l'Assemblée des Délégués du 6 janvier 1934 et par le Conseil fédéral, est actuellement à l'œuvre. Le Conseil d'administration et la Direction attendent les résultats de l'enquête pour prendre, d'entente avec le Conseil fédéral, toutes les mesures nécessaires.

Le Conseil d'administration estime ne pas pouvoir proposer la distribution d'un dividende. En effet, il lui paraît injustifiable de répartir une partie du bénéfice aux sociétaires, immédiatement après l'assainissement. Le Conseil d'administration désire avant tout favoriser et hâter le raffermissement de la Banque; il est persuadé qu'il ne pourrait mieux sauvegarder les intérêts de l'Etablissement et des sociétaires eux-mêmes.

Le compte de Profits et Pertes arrêté au 31 décembre 1933 s'établit comme suit:

Doit	
Intérêts passifs	fr. 39,105,116.33
Frais généraux	13,103,283.32
Droit de timbre, impôts	1,561,357.12
Bénéfice net	3,436,885.07
	fr. 57,206,641.84
Avoir	
Report de 1932	fr. 420,861.40
Intérêts actifs et commissions	51,169,920.20
Effets, titres, coupons, etc.	4,444,275.56
Divers	1,171,584.68
	fr. 57,206,641.84

Le Bilan, après répartition du bénéfice, s'établit comme suit, au 31 décembre 1933:

Actif	
Capital social	fr. 70,000,000.—
Caisse	31,573,734.51
Coupons	1,997,424.97
Banques	58,616,812.72
Effets (escompte et encaissements)	57,905,819.32
Fonds publics	24,081,437.10
Comptes débiteurs	537,042,377.19
Prêts	65,237,869.30
Créances hypothécaires	272,034,628.62
Immeubles et mobilier	31,641,795.63
	fr. 1,150,131,899.36
Passif	
Capital social	fr. 192,955,000.—
Fonds de réserve	4,000,000.—
Banques	52,205,056.73
Comptes créanciers	139,687,885.38
Carnets d'épargne et dépôts	275,626,332.53
Dépôts à terme	70,213,068.45
Obligations	399,207,100.—
Acceptations	13,238,059.05
Compte de dividende	62,512.15
Report à nouveau	2,936,885.07
	fr. 1,150,131,899.36

Chronique scientifique

Société Suisse de Chronométrie.

La prochaine Assemblée générale est prévue pour les 1er et 2 juin 1934, à Genève. Dans ses grandes lignes, l'ordre du jour comprendra:

- 1° Une partie administrative, le 1er juin a. c.
- 2° Une partie scientifique, le 2 juin a. c.

La partie scientifique comprendra une conférence et des communications. — Le temps accordé pour chaque communication dépendra du nombre des inscriptions et sera communiqué aux conférenciers.

Information

Avis.

- Les maisons
Antimo S. A., Bienne et La Chaux-de-Fonds
Di Capua, Gaetano, Naples
Häfliger, Hans, Lucerne
Weil, G. & Co., Buenos-Aires,
sont en faillite. Les créanciers sont priés de nous envoyer le relevé de leur compte en triple, au plus vite, afin que nous puissions produire dans les délais.
- Les créanciers de la maison
Kornhandler Frères, à Paris
sont priés de nous envoyer le relevé de leur compte en triple, afin que nous puissions sauvegarder leurs intérêts.
- Nous mettons en garde contre:
Barth, Richard, New-York
Irish German Trading Co., Dublin
Müller, Charles, Fribourg
Schneider, Gaston, Les Hauts-Geneveys.
- On est prié de se renseigner avant d'entrer en relations avec:
Allied Watch Co., Bombay
Arnold, A. & Co., Londres
Segal, V. M. & Co., Sydney.
- Nous recherchons les nommés:
Augsburger, Walther-Ed., ci-devant à La Chaux-de-Fonds et Paris,
Meyer, Henri, perceur de pierres, ci-devant à Lucerne et Birmensdorf,
Picard, Georges, ci-devant 12, Rue Hippolyte Lebas, Paris.

Les personnes qui pourraient nous indiquer leur adresse actuelle, sont priées de nous en faire part.

L'Information Horlogère Suisse
La Chaux-de-Fonds. Rue Léopold Robert 42.

Service de demandes.

1. Maison parisienné demande à entrer en relations avec maisons produisant le système Roskopf (montres de poche, pendulettes et bracelets).
 2. Qui fournirait des rouages système Roskopf, sans boîtes?
 3. Maison de Calcutta cherche représentation de bonnes maisons d'horlogerie suisse.
 4. Maison milanaise cherche montres bon marché, bracelet et de poche.
- Les intéressés recevront tous renseignements auprès de la Chambre suisse de l'horlogerie, Serre 58, La Chaux-de-Fonds, contre remise de fr. 1.20 pour port et frais.

Grande-Bretagne. — Marque de provenance.

Se basant sur l'alinéa 2 de la loi de 1926 sur l'indication de la provenance, une nouvelle ordonnance vient d'être rendue et exigeant, à partir du 22 juin 1934,

l'indication du pays d'origine, sur les horloges d'applique et murales, leurs mouvements, échappements et moteurs électriques synchrones; en partie déjà à l'entrée ou lors de la vente ou de l'exposition pour leur vente, dans le Royaume-Uni.

Pour nos fabricants-exportateurs.

Nous attirons l'attention de nos fabricants d'horlogerie sur le tableau de correspondance des paquets-poste (service des colis) paraissant à la page 124 du présent numéro.

L'heure d'été.

On sait qu'avec la France quelques pays adoptent l'heure d'été, la plupart au mois d'avril. Voici, avec l'indication des périodes fixées, les pays, au nombre de six, qui avancent l'heure:

Belgique: du 8 avril (2 heures G. M. T.) au 7 octobre (2 heures G. M. T.); Etats-Unis (New-York): du 29 avril au 30 septembre; France: du 7 avril (23 heures) au 6 octobre minuit); Grande-Bretagne: de la nuit du 21 au 22 avril à la nuit du 6 au 7 octobre; Hollande: de la nuit du 14 au 15 mai à la nuit du 6 au 7 octobre; Portugal: à partir du 7 avril, à minuit.

L'Albanie, l'Allemagne, l'Autriche, la Bulgarie, le Danemark, l'Espagne, la Hongrie, l'Italie, la Lituanie, la Norvège, la Pologne, la Suède, la Suisse, la Tchécoslovaquie, la Turquie et la Yougoslavie n'adoptent pas l'heure d'été.

Douanes

Espagne. — Droits (Agio).

L'agio dû au cas où les droits de douane, payables en or, sont acquittés en monnaie d'argent ou billets de banque, a été fixé, pour la période du 1er au 10 avril, à 138.52 %.

Registre du commerce

Raisons sociales: Enregistrements:

- 23/3/34. — Constant Périat (d'Alle), terminage de la montre, Alle (J. B.).
28/3/34. — Pierre-H. Lambert, successeur de Gve. Lambert et fils, fabrication de pitons d'acier, Gorgier (réinscription d'office ensuite de révocation de faillite).

Registre spécial (II)

- 23/3/34. — Georges-Auguste Martin, horloger, Rue du Manège 14, La Chaux-de-Fonds.
28/3/34. — Scheidegger, Ernest-Louis, horloger.

Modifications:

- 15/3/34. — Spécialités horlogères S. A., Lausanne. Maurice Racine, Jean-Pierre de Trey, Jules-César Savary, Jacques Monod et André Wenger, démissionnaires, sont radiés comme membres du Cons. adm. et remplacés par Gustave Delage, de nationalité française, et Paul Lebet, de Buttes, le premier comme président, sign. tous collectivement à deux entre eux avec les autres adm. déjà inscrits.

Concordats.

- Délibération sur l'homologation du concordat:**
5/4/34. — Strauss Gottlieb, fabricant de cadrans, Rue de l'Hôpital 35, Bienne.
17/4/34. — Chevrolet, Charles, fabr. d'horlogerie, Bonfol.

Prolongation du sursis concordataire.

- 28/3/34. — Favre Gustave, fabrique de pierres fines, Courtemaître. Sursis prolongé jusqu'au 16 juin 1934, l'assemblée des créanciers reportée au 30 mai 1934.

Faillites.

Etat de collocation:

- Faillie: Stüdeli, Adam et Cie, Aktiengesellschaft, fabr. de vis et décolletages, Soleure.
Délai pour action en opposition: 7 avril 1934.

Ouverture de faillite:

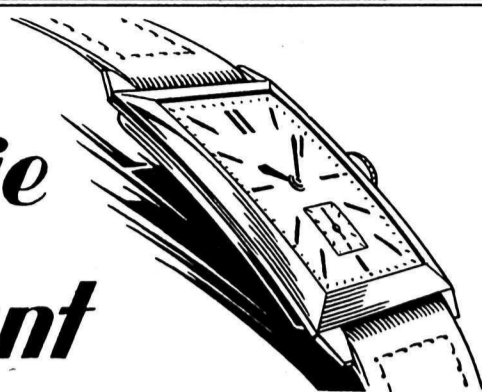
- 6/3/34. — Häfliger Hans, horlogerie-bijouterie, Kornmarkt 8, Lucerne.
Assemblée des créanciers: 3 avril 1934.
Délai pour productions: 1er mai 1934.

Révocation de la faillite:

- 28/3/34. — Lambert Pierre-H., technicien, Gorgier (suite de retrait de productions).



Fabriques d'horlogerie se recommandant



E. Feldmann - Taubé, Bienne
A. 1. 2. 5. 7. B. 12. 13. 21.
G. 71.

Roo Watch Co S. A., Bienne
A. 1. 2. C. 26. G. 73.

Rosenfeld Frères, Bienne
B. 12. 13. de 4 1/4 à 12 1/2 lig.
or et métal

**C. H. Meylan Watch Co.
Le Brassus**
A. 1. 2. 6. 7. D. 31. 40. 41. E. 46. 47. 49.

Edmond Aubry, Breuleux
A. 1. 2. 3. 7. B. 12. 20. E. 46. G. 71.

**Fabr. des Montres Mildia S. A.
Anci Mosimann & Co., Chaux-de-Fonds**
A. 1. 2. 3. B. 12. E. 46. G. 71.

**G.-Léon Breifling S. A.
La Chaux-de-Fonds**
D. 30. 31. 32. 40. 43. E. 45. G. 77.

Hocter & Cie, La Chaux-de-Fonds
A. 1. 2. 3. E. 46. 56. 58.

Schild & Cie S. A., Chaux-de-Fonds
A. 1. 2. 8. E. 45. 50. 51. 54. 59.
F. 60. 61. 70. G. 71.

Ernest Tolck, Octo', Chaux-de-Fonds
A. 8. E. 45. 48. 50. 51. 54. 55.
F. 60. 65.

Paul Vermot, La Chaux-de-Fonds
A. 1. 2. 3. 4. 6. 7. B. 12. E. 46. G. 71.

**Calendar Watch Co. S. A.
La Chaux-de-Fonds**
A. 1. 2. 3. 9. E. 51. 54. 59. D. 31.

**Joseph Muller, Natalis Watch
La Chaux-de-Fonds**
A. 1. 2. 3. 4. 7. 9. B. 1. 2. 20. 21.
E. 46. 52. G. 71.

**Record Dreadnought
Watch Co S. A., Genève**
A. 1. 2. 3. 7. D. 30. 40. E. 46. G. 71. 72.

Tchuy Frères, Grenchen
A. 1. 2. 3. B. 12. 13. 20. G. 71.

Ed. Wyss, Octus', Grenchen
A. 1. 2. 3. 7. E. 45. 46. 50. 54.
F. 60. G. 71.

W. Ris, Ostara', Grenchen
C. 25. 26. 27. 28. D. 30. E. 54. 59.
F. 60. 65.

Fabrique Suisse de Réveils et Pendulettes
„Levfol” L^s Schwab, Moutier (Suisse)
F. 60. G. 75. 76.

Indication des signes :

A. Montres ancre

- | | |
|---------------------------|--------------------------------|
| 1. Bracelets pour Dames. | 6. Poche plates, extra plates. |
| 2. Bracelets pour Hommes. | 7. Heures sautantes. |
| 3. Montres de poche. | 8. Bracelets 8 jours. |
| 4. Mouvements. | 9. Montres calendriers. |
| 5. Seconde au centre. | 10. Montres pr. garde-malades. |

B. Montres cylindre

- | | |
|----------------------------|-----------------------|
| 12. Bracelets pour Dames. | 20. de poche. |
| 13. Bracelets pour Hommes. | 21. Heures sautantes. |

C. Montres Roskopf

- | | |
|----------------|------------------------|
| 25. de poche. | 27. Heures sautantes. |
| 26. Bracelets. | 28. Seconde au centre. |

D. Montres compliquées

- | | |
|-------------------------|-------------------------------------|
| 30. Compteurs de sport. | 40. Rattrapantes. |
| 31. Quantièmes. | 41. Répétitions. |
| 32. Chronographes. | 42. Remontoir automatique. |
| | 43. Chronographes heures sautantes. |

E. Spécialités

- | | |
|-------------------------------|--|
| 45. Montres pour Automobiles. | 53. Montres automates. |
| 46. Baguette. | 54. Montres portefeuille. |
| 47. Montres pendentifs. | 55. Mouvements 8 jours pour compteurs. |
| 48. Montres Motocycle. | 56. Incassables. |
| 49. Montres bagues. | 57. Heures sautantes calendriers. |
| 50. Montres 8 jours. | 58. Hermétiques. Imperméables. |
| 51. Pendulettes 8 jours. | 59. Montres réveils. |
| 52. Montres pour aveugles. | |

F. Pendulettes et pendules

- | | |
|------------------------------|---------------------------|
| 60. Pendulettes. | 65. Montres chevalet. |
| 61. Pendulettes électriques. | 70. Horloges électriques. |

G. Divers

- | | |
|----------------------------------|---------------------------|
| 71. Tous les genres courants. | 75. Réveils. |
| 72. Porte-échappement. | 76. Réveils-portefeuille. |
| 73. Roskopf mixte, échap. ancre. | 77. Oiseaux chanteurs. |
| 74. Pièces à clef. | |

Jullerat Frères S. A., Malleray
A. 1. 2. 7. B. 12. E. 46. G. 71.

**Aubry Frères, Noirmont
„Ciny Watch“**
A. 1. 2. 5. 7. 9. 10. E. 46. G. 71.

**Phenix Watch Co. S. A.
Porrentruy**
A. 1. 2. 3. 4. 6. B. 20. E. 45. 46.

**Sté Ame des Montres „EROS“
EROS Watch Co. Ltd., Porrentruy**
A. 1. 2. 3. 4. 6. B. 20. E. 45. 46. G. 71.

**Société Horlogère Recon-
villier (Reconvillier Watch Co S. A.)**
A. 1. 2. 3. 4. 7. C. 25. 27. 28. E. 45. 48.
52. 53. 54. 55. F. 60. 65. G. 72. 73. 74.

Gunzinger Frères, Rosières
A. 1. 2. 4. 7. B. 12. 13. 21. D. 42.
E. 46. 56. 58. G. 71.

**Berna Watch Factory S. A.
St-Imier**
A. 1. 2. 3. D. 30. 32. 40. G. 71.

**Fabrique Excelsior Park
St-Imier**
A. 3. D. 30. 32. 40. 41. E. 59.

**Leonidas Watch Factory
St-Imier**
A. 1. 2. 3. D. 30. 32. 40. G. 71.

**Cie des Montres Sportex S. A.
St-Imier**
1^{er} prix Observatoire de Neuchâtel
D. 30. 32. E. 58.

**Meyer & Studeli S. A.
Soleure**
A. 1. 2. 3. 7. B. 12. 13. 20. E. 57.

Brienza Watch Co, Brienz
A. 4. 7. D. 42.

Brenzikofer Frères, Tavannes
A. 1. 2. 3. 4. 6. 7. G. 71.

**Record Dreadnought
Watch Co S. A., Tramelan**
A. 1. 2. 3. 7. D. 30. 40. E. 46. G. 71. 72.

A. Reymond S. A., Tramelan
A. 1. 2. 3. 4. 7. B. 12. E. 56. G. 71.

**Jules Weber-Chopard,
Sonvillier, „Ilcx Watch“**
A. 1. 2. 3. 4. 6. E. 46. 47. 50.

**Albert Uebelhart & Cie
Rosières**
A. 1. 2. 4. 7. B. 12. 13. 21. E. 46. G. 71.

Periccia S. A., Porrentruy
A. 3. 4. 5. B. 20. E. 45. 50. 59.

Zila S. A., La Heutte près Bienne
A. 1. 2. 7. 8. E. 46. G. 71.

**A. Grosseri, Crémises
près Soleure (sur ligne Moutier-Soleure)**
A. 1. 2. 3. 4. 8. B. 12. 13. 20. G. 71.

Henri Maurer, La Chaux-de-Fonds
A. 1. 2. 4. 5. 7. 9. D. 32.
E. 46. 49. G. 71.

Robert Carl S. A., Le Locle
A. 1. 2. 3. 4. 6. 7. D. 31. 32. 40. 41.
E. 46. 47. F. 60.

**Ivy Watch Factory,
Numa Jeannin, Fleurier**
A. 1. 2. 3. 4. 7. B. 12. 13. 20. 21. G. 71.

**G. Gagnebin & Cie, Tramelan
NIGA et POSTALA**
A. 1. 2. 3. 4. 6. B. 20. C. 25. 28.
D. 32. 41. E. 46. F. 65. G. 71.

**Léon Gindraï, Tramelan
Isis Watch**
A. 1. 2. 3. 4. 7. D. 32. 42. E. 46. G. 71.

**Pour la location des cases encore dispo-
nibles, prière de s'adresser sans retard à
Publicitas Chaux-de-Fonds et succursales**

On demande offres

les plus avantageuses pour marchandises de liquidation, en:
Lepine Ancre et Cylindre 16 lig., boîte chromée, argent plaqué or.
Bracelets Ancre et Cylindre, 5 1/4, 6 3/4, 8 3/4 et 10 1/2 lig. chromé, plaqué or et or.
 Paiement comptant.
 Offres sous chiffre P 2651 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

F. WITSCHI
LA CHAUX-DE-FONDS
 Successeur de U. KREUTER
 Maison spécialisée pour la vente des
 outils et fournitures
 d'horlogerie en gros

Qui vendrait
une pendule de haute précision ?
 marque anglaise préférée.
 Donner détails de construction et prix avec illustration à M. R. poste restante, Genève.

LIQUIDATION
 Boîtes divers métaux et genres. Fournitures et assortiments. Cadrons. Douzaines. Cartons. Etablis.
 Demandes sous chiffre Y 20889 U à Publicitas, Bienne.

BOITES ARGENT
 Nous achetons tout stock de boîtes fantaisies pour hommes 10 1/2 lig. en argent 935/00.
 Indiquer forme, quantité et prix sous chiffres P 2640 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.

ITALIE

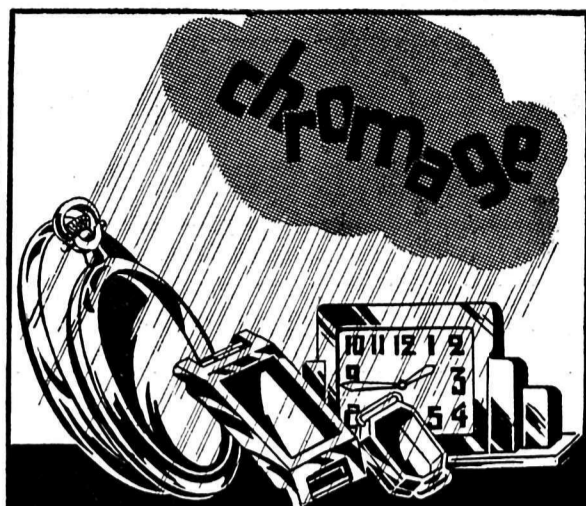
Suisse établi en Italie depuis nombreuses années, actuellement au pays, voyagerait ou représenterait fabrique importante.

Offres détaillées avec conditions sous chiffre P 2633 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.

OFFICE FIDUCIAIRE
DR F. SCHEURER & CIE
 NEUVEVILLE BIENNE NEUCHÂTEL
 Tél. 48 Tél. 23.34 Tél. 4.19

Pierres fines
 Vérifiages — Amincissages
 très justes pour emboutissages
 Prix intéressants.
 A. Girard
 ERLACH (lac de Bienne)

Fournitures de bureau
 Timbres caoutchouc
 Librairie-Papeterie **Lufhy**



GARANTI INALTERABLE
ROULET & C
 BIENNE CHEMIN DL. CHAMPAGNE 6 TEL. 2377

NOTZ & CO.
 BIENNE
ACIER SANDVIK

Comptabilités
 Mise à jour effectuées par personne expérimentée disposant encore de quelques heures par jour. On se chargerait aussi de la correspondance et traductions allemandes et de travaux administratifs.
 Prétentions modestes.
 Ecrire sous chiffre P 4300 C à case postale 10397 Chaux-de-Fonds.

Ses prix sa qualité sont appréciés des grossistes.

Ogival
 La Chaux-de-Fonds
 Téléphone 22.431

RÉGION SOISSONNAIS
 Je cède, pas cher, pour cause de grande fatigue fond d'horlogerie-bijouterie bonne renommée. Réparations, vente, pose et entretien d'horloges d'édifices à renommée mondiale Agent exclusif pour l'Aisne.
 Ecrire Case 14 Y. Agence Havas, Lille.

COTES

10 Avril 1934

Métaux précieux
 Argent fin en grenailles fr. 65.— le kilo.
 Or fin, pour monteurs de boîtes > 3500.—
 » laminé, pour doreurs > 3575.—
 Platine > 5.15 le gr.
 Boîtes or et bijouterie, Cote No 3 en vigueur dès le 7 juin 1929.

Cours du Diamant-Boart:
 Prix de gros en Bourse au comptant.
 Par carat
 Qualités ordinaires fr. 2.50 — 2.70
 Grain fermé, petit roulé > 2.80 — 3.20
 Boart Brésil > 3.40 — 3.50
 Eclats > 2.20 — 2.40
 Carbone (Diamant noir) > 16.— — 20.—
 Cours communiqués par: J.-K. Smit & Zonen, Amsterdam.
 Agent: S.-H. Kahl, Diamants, Genève.

Comptant
 (Ces prix s'entendent par tonne anglaise de 1016 kg. en £ stg.).

	3 avril	4 avril	5 avril	6 avril
Aluminium intér.	100	100	100	100
» export.	100	100	100	100
Antimoine	39-40	39-40	39-40	39-40
Cuivre	32-5/	32-7/8	33	33-5/
» settl. price	32-7/8	32-5/	32-17/16	33-10/
» électrolytiq.	35-10/-38	35-10/-38	35-15/-36-5/	36-5/-36-15
» best. selected	35-36-5/	35-36-5/	35-5-36-10/	35-15/-37
» wire bars	36	36	36-5/	36-15/
Etain anglais	236-15/	236	239/5	243/5
» étranger	237-7/8	235-7/8	238-12/8	243-17/8
» settl. price	237-10/	235-10/	238-10/	243-15/
» Straits	240-10/	238-10/	241-10/	246-15/
Nickel intérieur	225-230	225-230	225-230	225-230
Plomb anglais	11-7/8	11-6/8	11-11/3	11-10/
» étranger	11-10/	11-5/	11-11/3	11-10/
» settl. price	11-10/	11-5/	11-12/8	11-10/
Zinc	14-17/8	14-13/8	14-18/8	15
» settl. price	14-17/8	14-15/	14-17/8	15

Comptant
 (Ces prix s'entendent en francs français par kg. 1000/1000)

	4 avril	5 avril	6 avril	7 avril
Nitrate d'argent	193	193	193	193
Argent	275	275	275	275
Or	17.500	17.500	17.500	17.500
Platine	20.000	20.000	20.000	20.000
» iridié 25 %	27.500	27.500	27.500	27.500
Iridium	45.000	45.000	45.000	45.000

(en francs français par gramme).
 Chlorure de platine 9,50 9,50 9,50 9,50
 Platinite 10,85 10,85 10,85 10,85
 Chlorure d'or 9,15 9,15 9,15 9,15

London
 (Ces prix s'entendent par once troy (31 gr. 103) 1000/1000).

	4 avril	5 avril	6 avril	7 avril
Or (shill.)	134/3	134/3 1/2	135/1	134/7
Palladium (Lstg.)	3 3/4-4 1/8	3 3/4-4 1/8	3 3/4-4 1/8	3 3/4-4 1/8
Platine (shill.)	155	155	155	155

(par once standard 925/1000 en pence).
 Argent en barres | 19.7/8 | 20 | 20 | 19.15/16
 New-York
 (Ces prix s'entendent en cents par once de 31 gr. 103).
 Argent en barres | 45.7/8 | 46.1/4 | 46.1/8 | 46.1/4

Escompte et change.
 Suisse: Taux d'escompte 2 0/0
 » avance s/nantissement 2 1/2 0/0

	Parité	Esc.	Demande	Offre
	en francs suisses	%		
France	100 Frs	20.305	3	20.34
Gr. Bretagne	1 Liv. st.	25.22	2	15.96
U. S. A.	1 Dollar	5.18	1 1/2	3.05
Canada	1 Dollar	5.18	—	3.04
Belgique	100 Belga	72.06	3 1/2	72.—
Italie	100 Lires	27.27	3	26.50
Espagne	100 Pesetas	100.—	6	42.—
Portugal	100 Escudos	22.29	5 1/2	14.25
Hollande	100 Florins	208.32	2 1/2	208.80
Indes néerl.	100 Guilders	208.32	—	208.—
Allemagne	100 Reichsmk.	123.45	4	122.10
Dantzig	100 D.Gulden	100.88	3	101.25*
Autriche	100 Schilling	72.93	5	57.90*
Hongrie	100 Pengö	90.64	4 1/2	89.95*
Tchécoslov.	100 Cour.	15.33	3 1/2	12.90*
Esthonie	100 Cour.	139.—	4 1/2	—
Lettonie	100 Lats	100.—	5 1/2-6	98.—
Lithuanie	100 Lits	51.80	5-6	49.—
Russie	100 Tchervon.	2666.—	8	—
Suède	100 Cr. sk.	138.89	2 1/2	82.25
Norvège	100 Cr. sk.	138.89	3 1/2	80.—
Danemark	100 Cr. sk.	138.89	2 1/2	71.25
Finlande	100 Markka	13.05	4 1/2	6.80
Pologne	100 Zloty	58.14	5	58.50*
Yougoslavie	100 Dinars	9.12	7	7.15*
Albanie	100 Francos	100.—	7 1/2	—
Grèce	100 Drachmes	6.72	7	—
Bulgarie	100 Leva	3.74	7	—
Roumanie	100 Lei	3.10	6	3.05
Turquie	100 Livres t.	2278.40	—	250.—
Egypte	100 Livres ég.	2592.—	—	1619.—
Afrique Sud	1 Liv. st.	25.22	3 1/2	17.70
Australie	1 Liv. st.	25.22	6 1/2-7	12.60
Argentine	100 Pesos	22.00	6	77.50
Brésil	100 Milreis	62.08	—	26.50
Chili	100 Pesos	63.—	4 1/2-6	—
Uruguay	100 Pesos	536.—	—	—
Colombie	100 Pesos	504.—	5	214.—
Pérou	100 Soles pér.	207.50	6	73.—
Equateur	100 Sucres	103.60	4	—
Bolivie	100 Bolivianos	189.16	—	—
Vénézuéla	100 Bolivars	100.—	—	85.—
Mexique	100 Pesos	258.32	—	86.—
Philippines	100 Pesos	258.—	—	155.—
Indes brit.	100 Roupies	189.16	3 1/2	115.—
Chine	100 Taels	—	—	107.—
Japon	100 Yens	258.33	3.65	93.—

* Cours du service international des virements postaux.
 N.B. Les cours indiqués pour les pays d'outre-mer sont approximatifs

Contrôle fédéral des boîtes de montres d'or, d'argent et de platine

Poinçonnements du mois de Mars

Bureaux	Boîtes platine		Boîtes de montres or		Boîtes de montres argent		Totaux Mars		Totaux Janv.-Mars	
	1933	1934	1933	1934	1933	1934	1933	1934	1933	1934
1. Bienne	—	—	318	260	820	287	1.138	547	3.658	2.251
2. Chx-de-Fds	64	18	10.825	12.928	125	158	11.014	13.054	37.223	42.401
3. Delémont	—	—	24	—	880	530	904	530	2.788	1.209
4. Genève	54	47	1.867	2.668	312	33	2.233	2.748	5.976	5.476
5. Grenchen	—	—	794	290	2.715	602	3.507	893	8.293	5.593
6. Loèche	1	—	1.542	1.226	102	207	1.645	1.433	4.176	3.700
7. Neuchâtel	—	—	36	211	—	—	36	211	509	924
8. Noirmont	—	—	145	442	915	493	1.060	905	2.682	2.765
9. Porrentruy	—	—	—	—	794	156	794	156	2.267	950
10. St-Imier	—	—	648	488	177	70	825	558	1.841	1.325
11. Schaffhouse	—	—	12	2	43	85	55	87	469	360
12. Tramelan	—	—	1.039	397	3.091	1.509	4.130	1.906	9.060	4.431
Total	119	65	17.250	18.882*	9.972	4.081	27.341	23.028	78.943	71.385
Différence — 1934	—	46	—	—	—	5.891	—	4.313	—	7.558
+ 1934	—	—	1.632	—	—	—	—	—	—	—

* Dont 798 boîtes or à bas titres contremarquées.

POUR NOS EXPORTATEURS D'HORLOGERIE

Correspondances des Paquebots - Poste

Avril 1934

COLIS POSTAUX

Avril 1934

PAYS	Date des départs	Dernier jour de consignation à					Durée du transport du bureau d'échange au port de débarquement
		Chaux-de-Fonds	Genève	Locle	Bienne	Soleure	
Grèce*), Turquie	chaque lundi de Chiasso *) Les colis postaux à destination des provinces Macédoine et Thessalie sont expédiés de Chiasso tous les jours ouvrables par la voie de terre.	veille 17.00	veille 17.00	veille 17.00	veille 17.00	veille 17.00	Salonique = 4-5 jours Volo = 4-7 jours Le Pirée = 5 jours Constantinople = 6 jours
	Colis flèches départ de Lausanne 4.38, tous les jours pour Salonique, Athènes, Constantinople, Angora, Eski-Chéhir et Adana.	veille 12.00	veille 12.00	veille 12.00	veille 12.00	veille 12.00	Salonique = 2 jours Athènes = 2 1/2 jours Constantinople = 2 1/2 j. Eski-Chéhir = 3 1/2 jours Angora = 3 1/2 jours Adana = 3 1/2 jours
Aden, Inde britannique et Perse	chaque jeudi de Genève	mercredi 18.45	mercredi 18.45	mercredi 18.45	mercredi 18.45	mercredi 18.45	Aden = 10 jours Bombay = 15 jours Zahédane (Duzdap) = 19 j Bouchir = 20 jours Kasré-Chirine = 23 jours
Hongkong, Chine et Japon	avril 5, 11, 19, 25. mai 3, 9, 17, 22, 31. de Genève.	veille 18.45	18.45 veille	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	Hongkong = 30-32 jours Shanghai = 33-37 jours Kobé = 36-41 jours Yokohama = 41-46 jours
Siam	avril 5, 19. mai 3, 17, 31. de Genève.	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	Penang = 23 à 25 jours, de Penang à Bangkok par chemin de fer en 2 jours
Ceylan, Etablissement du Détroit, Indes orientales néerlandaises	avril 4**, 13*§), 19*, 25**. mai 4*§, 10*, 16**, 25*§). **) de Genève *) de Chiasso §) excepté Ceylan.	*) veille 13.00 **) veille 18.45	veille 12.00 veille 18.45	veille 12.00 veille 18.45	veille 18.45 veille 18.45	veille 18.45 veille 18.45	Colombo = 16-19 jours Singapore = 21-25 jours Belawan Deli = 20-23 jours Batavia = 23-26 jours
Chypre, Iraq, Palestine, Syrie	chaque lundi et jeudi de Chiasso (Chypre le lundi seulement).	veille 13.00	veille 12.00	veille 12.00	veille 18.45	veille 18.45	Larnaca = 6 jours Haïfa = 7 jours Jaffa = 7 jours Beyrouth = 7-8 jours Damas = 7 jours Alep = 8 jours Jerusalem = 7 jours Bagdad = 8 jours Alep = 4 jours
	Colis flèches (pour la Syrie et l'Iraq) départ de Lausanne 4.38, tous les jours (l'Iraq seulement mardi et samedi).	veille 12.00	veille 12.00	veille 12.00	veille 13.00	veille 12.00	
Egypte	chaque jeudi de Chiasso	veille 13.00	veille 12.00	veille 12.00	veille 18.45	veille 18.45	Alexandrie = 5 jours
Etats-Unis d'Amérique	avril 2, 4, 10, 12, 16, 19, 23. mai 1, 2, 3, 7, 9, 14, 17, 21, 24, 28. de Bâle 17	veille 17.00	veille 15.00	veille 16.00	veille 18.45	veille 18.45	New-York = 7-9 jours
Argentine	avril 4, 16, 25. mai 8, 23. de Chiasso	veille 13.00	veille 12.00	veille 12.00	veille 18.45	veille 18.45	Buenos-Aires = 16-17 jours
Australie	avril 5*, 12**, 19**§), 26**. mai 3*, 10**. **) de Genève *) de Chiasso	*) veille 13.00 **) veille 18.45	veille 12.00 veille 18.45	veille 12.00 veille 18.45	veille 18.45 veille 18.45	veille 18.45 veille 18.45	Fremantle = 26-28 jours Adelaïde = 30-32 jours Melbourne = 32-34 jours Sydney = 35-37 jours Brisbane = 39 jours

§) Colis sans valeur déclarée seulement.

Lorsque le départ a lieu le lundi, les colis doivent être consignés au plus tard le samedi jusqu'à 17 heures.

Bureau d'Ingénieur-Conseil

(spécialiste en horlogerie et en petite mécanique)

LAUSANNE 2, Grand-Pont **A. Bugnion** GENÈVE 20, rue de la Cité

Dépôts de brevets d'invention, en Suisse et à l'étranger, marques, dessins et modèles industriels. Expertises sur la valeur des brevets d'invention.

Monsieur Bugnion reçoit personnellement, tous les mardis, de 2 à 5 h. à son bureau de La Chaux-de-Fonds, rue Neuve 18, (téléphone 21.164). Sur demande, rendez-vous sur place pour les autres localités de la région.

Vis-Décolletages de haute précision

pour Horlogerie, Optique, Pendulerie, Appareils et Instruments divers, etc., etc.

Fabrique: **J&G G I & Cie**
GELTERKINDEN - Suisse